

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la Cohésion et des
Relations avec les Collectivités
Territoriales

Direction de l'habitat de l'urbanisme et des paysages

Arrêté du 17 octobre 2019

Portant nomination des membres du comité consultatif du fonds de compensation des risques de l'assurance construction

NOR : TERL1925982A

(Texte non paru au journal officiel)

Par arrêté de la ministre de la Cohésion des Territoires et des Relations avec les Collectivités Territoriales, en date du 17 octobre 2019, sont nommés membres du comité consultatif du fonds de compensation des risques de l'assurance construction, en application de l'article R. 431-51 du Code des assurances :

Au titre de représentant des « autres entreprises » :

- M. Loic CHAPEAUX, représentant de la FFB, en tant que membre titulaire.
- M.me Sarah LESPINASSE, représentante de la FFB, en tant que membre suppléante.

Au titre de représentant des « entreprises artisanales » :

- Mme Géraldine MARTINEZ, représentante de la CAPEB, en tant que membre suppléant.

Au titre de représentant des « maîtres d'ouvrages publics » :

- M. Alban CHARRIER, représentant de l'USH, en tant que membre titulaire.
- M. Pierre FRICK, représentant de l'USH, en tant que membre suppléant.